



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bangui, le 14 octobre 2010 : Le Commissaire chargé à la Paix et de la Sécurité de l'Union Africaine, l'Ambassadeur Ramtane LAMAMRA a effectué une visite de travail à Bangui en République Centrafricaine, les 13 et 14 octobre 2010, dans le cadre de la réunion ministérielle consultative sur l'armée de résistance du seigneur(LRA).

Cette visite a constitué également une occasion de faire une démonstration forte de la volonté de l'Union Africaine de contribuer efficacement à l'organisation des élections et en matière de consolidation de la paix en Centrafrique.

Dans ce contexte, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union Africaine a eu des entretiens avec SEM. François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat, avec les partenaires de l'Union Africaine et avec le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI) ainsi que les partis politiques de la majorité et ceux de l'opposition.

Au cours de ces différents entretiens, M. LAMAMRA a réaffirmé la ferme volonté de l'Union Africaine d'organiser une riposte collective face aux atrocités commises par la LRA en République Centrafricaine et dans l'ensemble des pays affectés par les activités terroristes de cette rébellion qui nécessitent une action rapide et vigoureuse de l'Afrique et de la communauté internationale aux fins de mettre définitivement la LRA hors d'état de nuire.

En ce qui concerne les élections en République Centrafricaine, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, dans l'objectif d'éviter que le pays ne sombre dans un cycle préjudiciable de reports, a exhorté la classe politique centrafricaine à tout mettre en œuvre pour que les élections se tiennent le 23 janvier 2011, conformément au consensus intervenu entre tous les acteurs impliqués dans le processus électoral en RCA.

En outre le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, conscient des difficultés que connaît actuellement la Commission Electorale Indépendante(CEI) demande au Gouvernement et l'ensemble des partenaires de l'Union Africaine de ne ménager aucun effort pour continuer d'apporter leur appui à la CEI qui a, manifestement, les capacités requises pour respecter le calendrier électoral retenu de commun accord par les acteurs politiques centrafricains.

Le Commissaire, à la Paix et à la Sécurité a, enfin, réaffirmé l'engagement de la Commission de l'Union Africaine, à œuvrer aux cotés du peuple et de l'Etat centrafricains pour promouvoir une paix durable en République Centrafricaine, ainsi que pour approfondir et consolider le processus démocratique pluraliste dans le pays.